

ERRATUM DATE | CIRCUIT ENERGETIQUE, le bois de bord de route réutilisé pour le chauffage des bâtiments départementaux !



Dans le cadre de sa politique en faveur de la réduction de sa consommation et de la sobriété énergétique, le Conseil Départemental utilise le bois récupéré le long de ses 2 667 km de routes départementales pour chauffer quelques uns de ses bâtiments.

Mais avant d'arriver jusqu'à la production d'un chauffage écologique ... plusieurs étapes sont nécessaires : fauchage, acheminement, stockage et alimentation du point de chaleur.

A ce titre, la Présidente du Conseil Départemental vous invite lors d'un reportage pour découvrir ce circuit énergétique 100% ariégeois :

Mercredi 25 janvier 2023, à 9h00

- Rendez-vous au Conseil Départemental pour un départ en convoi-

Au programme :

- Fauchage de la RD 209 - Freychenet
- Visite de l'entrepôt de stockage à Arignac
- Alimentation de la chaudière bois du collège de Tarascon.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr